

# Discussion:Contrat pédagogique

---



- 1 Historique des modifications de la catégorisation de la fiche
- 2 Évaluation globale
- 3 Commentaires détaillées par section
  - 3.1 Appellation en anglais
  - 3.2 Stratégies apparentées
  - 3.3 Type de stratégie
  - 3.4 Type de connaissances
  - 3.5 Description
  - 3.6 Conditions favorisant l'apprentissage
  - 3.7 Niveau d'expertise des apprenants
  - 3.8 Type de guidage
  - 3.9 Type de regroupement des apprenants
  - 3.10 Milieu d'intervention
  - 3.11 Conseils pratiques
  - 3.12 Références

## Sommaire

### Historique des modifications de la catégorisation de la fiche

Bonjour, des commentaires de contributeurs semblent avoir été insérés directement dans la page et le gabarit dans la discussion a disparu... --Valérie Damoiseau (discussion) 12 juin 2017 à 09:32 (EDT)

--Béatrice Pudelko (discussion) 12 juin 2017 à 12:03 (EDT) Bonjour Valérie, j'ai fait le "nettoyage" en déménageant les commentaires dans cette page. Avant de commencer à travailler sur cette fiche, prenez connaissance de mon évaluation globale ci-dessous.

### Évaluation globale

--Béatrice Pudelko (discussion) 12 juin 2017 à 12:03 (EDT) Cette fiche est très problématique aussi bien en ce qui concerne son contenu que ses relations avec d'autres fiches. D'abord, il semble que l'auteur a utilisé presque intégralement une seule ressource informationnelle (en indiquant de façon erronée "l'auteur inconnu"), la fiche no 9 "La pédagogie du contrat" d'un cours d'un enseignant (belge ?) Luc Quinet (cette mention figure bien dans le pied de page de cette fiche), indiquée dans la bibliographie avec son hyperlien [http://baiwir.be/BAIWIR\\_cours/CAP\\_files/Fiche%209%20%20pe%CC%81gagogie%20du%20contrat.doc](http://baiwir.be/BAIWIR_cours/CAP_files/Fiche%209%20%20pe%CC%81gagogie%20du%20contrat.doc). Il faudrait vérifier dans quelle mesure l'utilisation faite de cette fiche respecte le code de conduite des contributeurs à Wiki-TEDia. Plus généralement, il faut faire une recherche d'autres sources informationnelles et les croiser pour construire un contenu crédible. Et c'est ici qu'intervient la question à résoudre, celle de la relation entre "contrat pédagogique" et "contrat d'apprentissage", pour lequel une fiche aussi a été construite. En effet, comme le précise une contributrice, il n'existe pas en anglais de différence entre "learning contract" et "pedagogical contract" (ou teaching, instructional contract), pour des raisons que l'on peut penser reliées à la problématique terminologique

analysée dans mon texte "Introduction" (module 1 du cours TED 6210. texte optionnel). Dans quelle mesure on fait cette distinction en français ? Ceci reste à vérifier justement. Selon l'auteur de la fiche sur le "contrat d'apprentissage", celui-ci concerne le milieu de travail alors que le contrat pédagogique concerne le milieu scolaire... La façon dont le contrat d'apprentissage est décrit dans sa fiche, il s'agit d'un "contrat institutionnalisé" concernant un "apprenti" dans une entreprise (différents programmes officiellement reconnus existent selon les pays). Faut-il pour autant distinguer les deux types de "contrats" dans les fiches séparées ? Il faudrait prendre une décision éclairée à ce sujet, sur la base des écrits... Donc, c'est une première tâche à réaliser. On pourrait décider de faire une seule fiche et de distinguer les modalités selon le milieu. Un auteur qui a énormément popularisé la stratégie de "learning contract" à titre d'une stratégie "andragogique" (adaptée aux apprenants adultes) est Malcolm Knowles (voir par exemple cet article de Carré (1993) en français : <http://www.jstor.org/stable/41200343>). En cherchant "learning contract" dans Google scholar on trouve de très nombreuses références en anglais... (ces articles sont accessibles pour la plupart dans la Bibliothèque de la Téléq). Ainsi, une discussion sur le statut de la fiche, son titre et le choix des ressources me semblent nécessaires avant de débiter le projet. Au plaisir de lire vos propositions bientôt (on peut continuer la discussion dans cette page).

Bonjour, le contrat pédagogique s'effectue entre le professeur et l'élève ou entre les élèves. Ce genre de contrat permet de fixer les rôles, places et fonctions de chaque personne signant ce contrat. C'est en quelque sorte un outil préservant l'équilibre entre le professeur et les élèves. Je crois personnellement que ce genre de contrat pourrait être très bénéfique pour contrer le décrochage scolaire chez les élèves présentant des difficultés ou ayant un manque de motivation. À l'intérieur du contrat, on pourrait mettre les accommodations que l'on pourrait fournir à ces élèves ainsi que des récompenses ou activités privilégiées. Selon vous, est-ce cette microstratégie pourrait être bénéfiques? Est-ce que l'on devrait augmenter son utilisation dans les milieux scolaires pour essayer de contrer le décrochage scolaire?

Merci beaucoup. Catherine information provenant:

- <http://saoussendkhal.over-blog.com/2014/01/contrat-p%C3%A9dagogique-et-contrat-didactique.html>
- <http://patrickjddaganaud.com/4-GESTION%20DE%20CLASSE/DOCUMENTATION-%20GESTION%20DE%20CLASSE/CONTRAT%20P%C9DAGOGIQUE/CONTRAT%20P%C9DAGOGIQUE-m05-hugon.pdf>

--Marie Noelle Marineau (discussion) 10 août 2019 à 08:45 (EDT) Cette fiche n'étant pas très complète, j'ai voulu réfléchir un peu à certains de ses aspects parce que je fonctionne avec des contrats pédagogiques (que l'on nomme plan de travail individuel) ici, selon la pédagogie Freinet. J'aimerais cependant de la rétroaction avant d'aller de l'avant et de la modifier.

**Type de stratégie:** serait-ce ici un modèle proposant des principes pour construire un modèle de connaissance ou une macrostratégie parce que le contrat pédagogique permet d'organiser différentes activités (microstratégies) dans l'ensemble d'une démarche d'enseignement-apprentissage? Pour ma part, je le vois davantage comme une macrostratégie, mais je sens que ce n'est pas une classification « facile ».

**Description:** « La pédagogie de contrat est celle qui organise des situations d'apprentissage où existe un accord négocié lors d'un dialogue entre des partenaires qui se reconnaissent comme tels, afin de réaliser un objectif, qu'il soit cognitif, méthodologique ou comportemental » (Halina Przesmycki). Le contrat pédagogique permet une grande implication de l'apprenant dans la réalisation de ses objectifs d'apprentissage et une certaine liberté de la gestion de son temps. Du côté de l'enseignant ou du formateur, c'est une stratégie qui l'invite à offrir un soutien pédagogique que lorsque nécessaire, généralement minime, selon la situation et l'âge de l'apprenant, et selon les différentes activités d'apprentissage qui se trouvent dans le contrat pédagogique.

Le contrat pédagogique est également utilisé dans le cadre de stages en formation supérieure (UQAM, 2017), permettant à l'apprenant de bien définir ce qu'il s'engage à faire pendant son stage et des différentes modalités de celui-ci.

Selon Tatin (2000), il s'agit de l'un des sept piliers de l'autoformation, aux côtés du projet individuel, des mécanismes de préformation, des formateurs facilitateurs, de l'environnement ouvert, de l'alternance individuelle collective et du triple niveau de suivi.

**Niveau d'expertise des apprenants:** les apprenants n'ont pas besoin d'une expertise particulière, sauf celle de pouvoir lire et écrire et d'être en mesure d'être autonome, ce qui fait de cette stratégie une stratégie peu appropriée avec de très jeunes enfants.

#### Sources:

UQAM. (2017). Contrat pédagogique, Stage de propédeutique de la maîtrise en travail social. Récupéré de [https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=7&ved=2ahUKEwjuzsavn\\_jjAhXkY98KHYZOA-MQFjAGegQIBRAC&url=https%3A%2F%2Ftravaillsocial.uqam.ca%2Fwp-content%2Fuploads%2Fsites%2F57%2F2019%2F04%2F4.-CONTRAT-PEDAGOGIQUE-Stage-2.docx&usg=AOvVaw0AK26kWTb4rVweC6WhmJMU](https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=7&ved=2ahUKEwjuzsavn_jjAhXkY98KHYZOA-MQFjAGegQIBRAC&url=https%3A%2F%2Ftravaillsocial.uqam.ca%2Fwp-content%2Fuploads%2Fsites%2F57%2F2019%2F04%2F4.-CONTRAT-PEDAGOGIQUE-Stage-2.docx&usg=AOvVaw0AK26kWTb4rVweC6WhmJMU)

Tatin (2000). Les 7 piliers de l'autoformation, Document extrait de l'intervention de Gilles Tatin : « Le BTSa en FOAD, une expérience collective » du Colloque autoformation, Montpellier, décembre 2000. Récupéré de [https://www.tutofop.educagri.fr/ressources/FOAD\\_Autoformation/documents/7\\_piliers.pdf](https://www.tutofop.educagri.fr/ressources/FOAD_Autoformation/documents/7_piliers.pdf)

## Commentaires détaillées par section

### Appellation en anglais

### Stratégies apparentées

--Elena Baraboi (discussion) 15 février 2017 à 06:55 (EST) Les définitions de ces stratégies apparentées présentées dans la section Milieu d'intervention devraient être ici. Ce sera plus facile et plus clair, selon moi.

### Type de stratégie

Puisque cette stratégie gravite autour de la motivation de l'apprenant, il est difficile de la catégoriser. Ses c  
(Il s'agit de mon humble avis, sentez-vous bien à l'aise de me corriger)

--Elena Baraboi (discussion) 15 février 2017 à 07:11 (EST) Je suis d'accord avec l'auteure de la fiche: ce n'est pas facile parfois de trouver la différence entre la macrostratégie et le modèle pédagogique. Selon la définition sur WikiTedia, le Modèle "permet de prendre des décisions au sujet du séquençage et de l'organisation de la démarche d'enseignement-apprentissage relativement au contenu d'enseignement." Une Macrostratégie est "une sorte de stratégie pédagogique permettant d'organiser l'ensemble de la démarche d'enseignement-apprentissage dans le cadre d'une leçon, d'un cours, ou même d'un ensemble de cours ou de leçons (un programme)". Le contrat pédagogique " is a guide to monitor and direct the student's learning and the field instructor's teaching. It is a joint process and negotiated agreement between the student, the field instructor, and the faculty liaison who leads the seminar. It identifies the process and content of student learning. (UFV, <http://www.ufv.ca/media/assets/social-work--human-services/bsw/The+Learning+Contract+pdf.pdf>) Serait-il donc correct de voir le contrat pédagogique en tant que modèle de conception de matériel, ainsi que du séquençage des activités? Je crois que oui. Une recherche plus profonde s'y impose.

## Type de connaissances

## Description

## Conditions favorisant l'apprentissage

## Niveau d'expertise des apprenants

## Type de guidage

## Type de regroupement des apprenants

## Milieu d'intervention

--Elena Baraboi (discussion) 15 février 2017 à 07:21 (EST)Le milieu d'intervention de cette stratégie- ou modèle?- c'est celui scolaire, collégial et universitaire, car le but d'un contrat pédagogique est celui d'offrir à l'apprenant ainsi qu'au formateur " the opportunity to discuss expectations, individual learning and teaching styles, strengths and challenges, how to manage conflict. De plus, le contrat "determine la structure des sessions de supervision (les dates, l'horaire), la durée des sessions, etc." (<http://www.ufv.ca/media/assets/social-work--human-services/bsw/The+Learning+Contract+pdf.pdf>)

--Et048143 (discussion) 6 avril 2018 à 18:43 (EDT) Tout comme l'a mentionné madame Pudelko, le contrat d'apprentissage se situe surtout dans le milieu de travail. Alors, dans la partie Milieu d'intervention, vous pourriez rajouter que cela peut aussi se dérouler au sein d'une entreprise ou compagnie qui décide de recevoir un apprenti (stagiaire) qui n'a pas terminé ses études, mais cette personne doit signer avec l'employeur ou superviseur un contrat mentionnant comment doit se dérouler le stage. [https://ateliers.cnfs.ca/atelierscnfs/comprendre-les-principes-de-base-de-la-supervision/2015/pdf/2-contrat\\_apprentissage.pdf](https://ateliers.cnfs.ca/atelierscnfs/comprendre-les-principes-de-base-de-la-supervision/2015/pdf/2-contrat_apprentissage.pdf) Cela peut aussi se dérouler en entreprise qui engage un apprenti, mais en échange, celui-ci doit terminer ses études en alternance avec son travail. Cela se passe surtout en Europe. <http://droit-finances.commentcamarche.com/contents/1420-contrat-d-apprentissage-et-droits-de-l-apprenti>

## Conseils pratiques

## Références

Indiquez ici :

- les ressources informationnelles qui sont citées dans le texte de la fiche mais qui ne figurent pas dans les références bibliographiques,
- les ressources informationnelles douteuses ou incomplètes.

Il vaut mieux faire **directement dans le texte de la fiche** (à l'endroit approprié) les actions suivantes concernant les références

- suppressions,
- ajouts,
- corrections (italiques, orthographe, style APA...),
- déplacements (dans les autres sections des références).